



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**4 mai 2026**



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTE DE CHARLEVOIX CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du village Sainte-Pétronille, tenue à la mairie, située au 3, chemin de l'Église, le 4 mai 2026 à 19h30, sous la présidence de madame Myriam Thériault, mairesse.

Sont présents(es) à cette séance, et forment le quorum requis selon l'article 147 du Code municipal, Mme. Stéphanie Jodoin, M. Martin Harvey, Mme. Denise Drapeau, M. Maurice Boivin, M. Denis Savard et M. Nikolas Brandl-Potvin.

Greffier d'assemblée : Félix Nunez, directeur général et greffier-trésorier par intérim

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DE JOUR**

**3. GREFFE**

- 3.1 Adoption – Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2026
- 3.2 Motion de Remerciement – Piste de ski de fond
- 3.3 Résolution – Protocole d'entente Partage des frais d'entretien des terrains de soccer – 748\$
- 3.4 Avis de motion et présentation du règlement No 481 portant sur la gestion contractuelle
- 3.5 Avis de motion et présentation du règlement No 482 portant sur l'occupation et l'entretien des bâtiments

**4. GESTION CONTRACTUELLE**

- 4.1 Résolution – Achat des fleurs – David Gosselin

**5. RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 5.1 Rapport des dépenses encourues
- 5.2 Dépôt – Rapport financier et du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2025
- 5.3 Résolution – Appropriation de 24 388\$ dans le surplus accumulé – Balancer l'investissement à financer de 2025

**6. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ**

- 6.1 Suivi des Comités Citoyens
- 6.2 Tirage de 4 billets pour la conférence-bénéfice de la Fondation Pause-Bonheur du 12 mai
- 6.3 Résolution – Contribution financière à L'Association bénévole de l'Île d'Orléans (l'ABIO)

49-05-2026



No de résolution  
ou annotation

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE

## SÉANCE ORDINAIRE

4 mai 2026

### 7. GESTION DU TERRITOIRE

7.1 Résolution – Nomination des membres du CCU pour une période de 2 ans

RESSOURCES HUMAINES

### 8. ADMINISTRATION

### 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par Stéphanie Jodoin d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

### 3. GREFFE

50-05-2026

#### 3.1 Adoption - Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2026

Il est proposé par Martin Harvey d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2026 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

51-05-2026

#### 3.2 Motion de remerciement pour les citoyens concernant la piste de ski de fond

**CONSIDÉRANT** la contribution de plusieurs citoyens de la Municipalité;

Il est proposé par Denis Savard.

**QUE** la présente motion soit envoyée à tous les citoyens et organisations ayant contribué à la réalisation de la piste de ski de fond afin de le remercier sincèrement pour le passage sur leur terrain.

Adoptée à l'unanimité

52-05-2026

#### 3.3 Protocole d'entente Partage des frais d'entretien des terrains de soccer – 748\$

**CONSIDÉRANT** l'importance de soutenir les activités sportives et récréatives offertes aux citoyens de la Municipalité de Sainte-Pétronille;

**CONSIDÉRANT** que le Protocole des Villes ASDPS Soccer permet aux citoyens de bénéficier d'une offre structurée en matière de soccer dans la région;

**CONSIDÉRANT** la volonté du conseil municipal de renouveler sa participation à cette entente;

Il est proposé par Denise Drapeau

**QUE** le conseil municipal adopte le Protocole des Villes ASDPS Soccer pour l'année 2026;

**QUE** la Municipalité de Sainte-Pétronille autorise le versement d'un montant de 748 \$ dans le cadre de cette entente;



No de résolution  
ou annotation

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE

## SÉANCE ORDINAIRE

### 4 mai 2026

QUE le directeur général et greffier-trésorier par intérim soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

53-05-2026

#### **3.4 AVIS de motion et présentation du projet de règlement No 481 – portant sur la gestion contractuelle**

Maurice Boivin donne l'avis de motion que ce conseil procédera à l'adoption du règlement numéro 481 portant sur la gestion contractuelle. Ce règlement sera adopté lors d'une prochaine réunion régulière ou extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

54-05-2026

#### **3.5 AVIS de motion et présentation du projet de règlement No 482 – portant sur l'occupation et l'entretien des bâtiments**

Denis Savard donne l'avis de motion que ce conseil procédera à l'adoption du règlement numéro 482 portant sur la l'occupation et l'entretien des bâtiments. Ce règlement sera adopté lors d'une prochaine réunion régulière ou extraordinaire

Adoptée à l'unanimité

## **4. GESTION CONTRACTUELLE**

## **5. RESSOURCES FINANCIÈRES**

### **5.1 Dépôt - Rapport des dépenses encourues**

	Avril	Dépenses encourues	Commentaires
Services rendus - MRC Ile-d'Orléans / CMQ	22 137,91 \$		Facture pour la tenue à jour
Transport collectif			
Sécurité civile et incendie			
Voie			
Électricité et chauffage			
Informatique - Achat et maintien	514,67 \$		
Services juridiques et cours municipal	9 769,98 \$		
Services professionnels			
Hygiène du milieu et aménagement	4 200,89 \$		Factures payées pour des vidanges de fosse supplémenaire refacturé aux citoyens concernées
Entretien des bâtiments et infrastructures			
Activités sport, loisir et culture	6 181,39 \$		Dernier paiement pour l'entretien de la piste de ski de fond, frais pour les activités de la semaine de relâche et achats pour la bibliothèque
Don et commandite	598,67 \$		Croix rouge et club de golf orléans
Équipement de bureau et fournitures			
Remises gouvernementales	735,84 \$		
Machinerie et équipements			
Téléphonie, internet et communication	121,24 \$		
Comptabilité			
Frais d'administration	24,00 \$		
Frais de représentation, formation, perfectionnement et association	347,00 \$		
Masse salariale	20 492,76 \$		
<b>Total</b>	<b>65 124,35 \$</b>		<b>Inclus la masse salariale</b>

### **5.2 Dépôt – Rapport financier 2025**

La Mairesse présente et explique le Rapport financier 2025 tel que préparé par la firme Mallette et précise que les élus ont assisté à une rencontre où le rapport financier leur a été présenté et qu'ils ont pu obtenir les réponses à leurs questions et commentaires.

Ainsi, le conseil prend acte du dépôt du rapport financier de la municipalité au 31 décembre 2025 préparé par la firme Mallette dont le dépôt est prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Tous les documents seront transmis, dans les plus brefs délais, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le tout, conformément à l'article 176,1 du Code municipal. De plus, le rapport financier 2025 sera publié sur le site Internet de la municipalité.



No de résolution  
ou annotation  
**55-05-2026**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**4 mai 2026**

**5.3 Appropriation de 24 388\$ dans le surplus accumulé**

Il est proposé par Stéphanie Jodoin

**QUE** la Municipalité fasse une appropriation de 24 388\$ dans le surplus accumulé. Ceci tel recommandé par Malette afin de venir balancer l'investissement à financer de 2025 dans le surplus non affecté.

Adoptée à l'unanimité

**6. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ**

**6.1 Informations sur et suivi des Comités Citoyens**

La Mairesse donne la parole aux représentants(es) des comités.

Mme Denise Drapeau présente un bref suivi des activités du Comité Bibliothèque et Culture. Les travaux et réflexions du comité se poursuivent afin de soutenir le développement des activités culturelles et de la bibliothèque municipale.

Mme Stéphanie Jodoin fait état des démarches entreprises par le Comité Ami des familles et des aînés. Le comité poursuit ses échanges et ses réflexions en lien avec les besoins des familles, des enfants et des aînés de la municipalité.

M. Maurice Boivin présente le suivi du Comité Communications. Les membres poursuivent leurs travaux concernant les différents outils de communication municipale et les moyens d'informer adéquatement les citoyens.

M. Denis Savard effectue un suivi des activités du Comité Milieu de vie et de ses sous-comités. Le comité poursuit ses réflexions et ses démarches relativement à l'amélioration du milieu de vie et aux différents enjeux touchant la communauté particulièrement ce qui concerne l'achalandage touristique.

**6.2 Tirages de 4 billets de la conférence-bénéfice de la Fondation Pause-Bonheur du 12 mai**

La Municipalité procèdera à une communication sur ses réseaux afin d'inviter les citoyens à s'inscrire au tirage. Elle procèdera à un tirage au sein de sa communauté de 4 billets de la conférence-bénéfice de la Fondation Pause-Bonheur du 12 mai.

**56-05-2026**

**6.3 Contribution financière à l'Association bénévole de l'Île d'Orléans (l'ABIO)**

**CONSIDÉRANT** que l'Association bénévole de l'Île d'Orléans (ABIO) a fait une demande d'aide financière au Conseil municipal;

**CONSIDÉRANT** l'importance de ce financement pour assurer la pérennité de leurs services;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Denise Drapeau :

**QUE** la municipalité verse à l'organisme un montant de 2 500\$.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

**57-05-2026**  
**ans**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE**  
**SÉANCE ORDINAIRE**  
**4 mai 2026**

**7. GESTION DU TERRITOIRE**

**7.1 Nomination des membres du CCU pour une période approximative de 2**

**CONSIDÉRANT** les postes à pourvoir au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité ;

**CONSIDÉRANT** la réception de 4 candidatures ;

**PAR CONSÉQUENT** il est proposé par Martin Harvey

**QUE** Mme Caroline Guérard, madame Chantal Blouin, monsieur François Martin et monsieur François Courville soient nommés comme membres du CCU de Sainte-Pétronille pour la période du 4 mai 2026 au 3 mai 2028;

Adoptée à l'unanimité

**8. RESSOURCES HUMAINES**

**9. ADMINISTRATION**

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions débute à 20h et se termine à 20h30.

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Denise Drapeau de lever la séance pour clore l'assemblée extraordinaire, il est 20h31.

Adoptée à l'unanimité

**Certificat de la greffière-trésorière**

Je soussignée, monsieur Félix Nunez, greffier-trésorier par intérim de la Municipalité du village de Sainte-Pétronille, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Félix Nunez, Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Je soussigné, madame Myriam Thériault, mairesse de la Municipalité du village de Sainte-Pétronille, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par la loi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Myriam Thériault, mairesse

**58-05-2026**